



Première Guerre mondiale

ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON / LIVRET ENSEIGNANT

Les Archives de Lyon

«Le seul moyen de la longue durée d'une cité florissante, sont les archives [...] lesquelles tiennent les citoyens advertis de tout ce qui a passé ».

Guillaume Paradin, *Mémoires de l'histoire de Lyon*, 1573

Point de rencontre entre le centre historique et le nouveau quartier de la Confluence, les Archives de Lyon conjuguent passé et modernité. Derrière une grande verrière, au coeur de l'ancien centre de tri postal entièrement réhabilité, se trouvent plus de huit siècles de mémoire lyonnaise.

Les archives produites par l'administration municipale depuis le Moyen-Age sont précieusement conservées sur des kilomètres de rayonnages. Des archives de familles, d'entreprises, d'associations, de syndicats, d'architectes, de photographes viennent compléter ces sources de l'histoire de Lyon et rendre compte de la diversité sociale et culturelle du territoire au fil du temps.

Les Archives ont pour missions de :

COLLECTER les documents produits par les agents municipaux dans tous les domaines de compétences de la Ville et, de manière complémentaire, des archives d'origine privée

CLASSER, inventorier et décrire les documents pour les rendre facilement accessibles

CONSERVER les archives dans de bonnes conditions et les restaurer en cas de besoin

COMMUNIQUER les documents en salle de lecture, les numériser pour faciliter leur accès via le site internet.

VALORISER les fonds d'archives, transmettre la mémoire au plus grand nombre par des expositions, des visites, des ateliers pédagogiques, des animations et des publications

LE SERVICE DE MÉDIATION CULTURELLE

Les documents d'archives constituent des sources inépuisables de connaissance d'un territoire et de ses habitants. Par leur diversité, ils permettent de nourrir des projets pédagogiques dans de nombreuses disciplines. De plus, dans toutes nos activités, les élèves sont confrontés aux documents originaux pour une appropriation concrète de notre histoire et de ses traces.

Le service de médiation culturelle des Archives de Lyon vous accompagne dans vos projets en vous proposant des visites-découverte et des ateliers sur plusieurs thématiques ou en construisant avec vous des ateliers sur mesure. L'ensemble de l'offre est gratuite.

OFFRE PÉDAGOGIQUE

VISITE

NOM	NIVEAUX	DURÉE	CONTENU	OBJECTIFS
Visite thématique	Cycle 3 Cycle 4 Lycée	1h30	La visite du bâtiment propose un éclairage sur les missions des Archives municipales (origine des fonds, organisation et conservation des documents, visite des magasins). Elle s'appuie également sur une première découverte de documents relatifs à la Première Guerre (registres des classes militaires, affiches, carnets personnels, cartes postales, correspondances).	-Comprendre le fonctionnement et les missions des Archives municipales -Sensibiliser les élèves aux conditions de conservation -Offrir une première approche de l'histoire de la Première Guerre mondiale

PRÉ-REQUIS / Pour tous les ateliers, il est indispensable d'avoir déjà travaillé la séquence en classe. Les élèves doivent pouvoir replacer chronologiquement les grands événements, connaître les forces en présence lors du conflit, les conditions et les modes de combats spécifiques à cette guerre, ainsi que le rôle de l'arrière dans l'effort de guerre.

ATELIERS

Ecrire la guerre	Cycle 3	2h	L'atelier se divise en deux temps : l'analyse documentaire et une restitution par la conception d'un support créatif. A partir d'écrits datant de la guerre, les élèves, divisés en groupes, analysent des extraits de cartes postales, lettres, carnets personnels. Une mise en commun permet de résumer l'ensemble des sujets traités : la mobilisation, les conditions et les armes employées au combat, la vie à l'arrière, l'Armistice. A l'issue de l'atelier, les élèves rédigent individuellement une carte postale à l'aide d'un jeu de cartes.	-Découvrir les fonds sur la guerre - Sensibiliser les élèves sur le rôle de l'écrit comme source historique -Savoir analyser des documents -Définir des notions importantes : tranchées, arrière et le vocabulaire attaché -Comprendre les particularités de cette guerre : nouvelles armes, modes de combats, guerre mondiale
Atelier de l'arrière aux tranchées	Cycle 4	2h	L'atelier se divise en deux temps : l'analyse documentaire et une restitution par la conception d'un support créatif. Dans un premier temps, les élèves analysent différents documents écrits et figuratifs. Chaque groupe présente ensuite un résumé en fonction de la thématique abordée (la mobilisation, l'armistice, les modes de combats, la vie à l'arrière, les blessés de guerre). A l'issue de l'atelier, chaque groupe illustre son thème par la création d'une carte postale.	-Apprendre à interpréter un document historique -Savoir synthétiser les données -Associer textes et visuels -Définir les grandes notions spécifiques à la Première Guerre : guerre de tranchées, guerre totale, le soutien de la population civile.
La Première Guerre à travers les affiches	Lycée	2h	L'atelier se divise en deux temps : l'analyse documentaire et une restitution par la conception d'un support créatif. L'analyse s'appuie sur un ensemble d'affiches évoquant les emprunts, la mobilisation, la propagande, les forces en présence, la récupération de l'Alsace-Lorraine... Après la présentation par chaque groupe de ce travail, les élèves produisent une affiche de synthèse à partir de visuels extraits de documents d'époque.	-Structurer et comprendre l'analyse d'une affiche -Relier les affiches au contenu historique -Comprendre les moyens utilisés par les affichistes pour faire passer un message : caricatures, slogans, symboles -Rendre compte de la mobilisation totale : conflit mondial, participation de la population civile -Définir la notion de guerre de droit

Présentation des fonds liés à la Première Guerre mondiale

Pour illustrer l'histoire de la Première Guerre mondiale, les Archives municipales disposent de nombreux documents écrits et iconographiques issus des fonds publics et privés. Ces collections diversifiées permettent non seulement d'appréhender les notions historiques, les conditions de guerre mais aussi de faire comprendre aux élèves les modes de communication de l'époque.

FONDS PUBLICS

Parmi les fonds publics, il est possible de consulter les dossiers des fonctionnaires mobilisés ou faits prisonniers, des lettres de remerciement des prisonniers et des soldats recevant les colis envoyés par la mairie, des projets de monuments aux morts après la guerre.

FONDS ICONOGRAPHIQUES

Les Archives possèdent un formidable fonds d'affiches intéressantes à exploiter en visite et en atelier (mobilisation générale, appel à emprunts, propagande). En complément de ces supports visuels, des cartes postales nous renseignent tant sur la ville de Lyon à l'époque (urbanisme, exposition de canons pris à l'ennemi, rapatriés...), que sur les sentiments des hommes et des femmes qui ont vécu cette guerre.

LES FONDS DES HOSPICES CIVILS DE LYON

Constitués du fonds de l'administration centrale et des hôpitaux, ils comprennent des registres d'observation médicale, des dossiers de suivi des militaires hospitalisés ainsi que des photographies.

FONDS PRIVÉS

Les Archives municipales conservent également plusieurs fonds privés sur cette période. Ces documents (carnets personnels, correspondances...) témoignent du quotidien au front comme à l'arrière.

253 II Fonds Barthélémy Mermet

Il comprend 263 carnets appartenant à B. Mermet, agent de change et rédacteur au Nouvelliste, dans lesquels il recueille des articles de presse sur la Première Guerre, enrichis d'annotations personnelles.

151 II 2 Fonds SAP, journaliste et dessinateur lyonnais.

Il est composé d'un ensemble d'articles destinés à la presse locale, nouvelles, poèmes, dessins.

1 Z1 Fonds Louis Boyer

Louis Boyer est mobilisé en 1914 et intègre une compagnie de mitrailleurs. De 1916 à 1919, il rédige 15 carnets qui relatent notamment le quotidien de cet homme sur le front.

191 II

Fonds Antoine Mariotte, compositeur et chef d'orchestre mobilisé pendant la guerre.

Le fonds comprend des documents militaires, la correspondance et le journal intime de Madame Mariotte pour l'année 1914.

SELECTION DOCUMENTAIRE

A partir de leurs fonds, les Archives municipales proposent la découverte d'une grande diversité de documents. Le choix permet de montrer la variété de ces ressources et d'illustrer les différentes facettes de la Première Guerre.

Vous trouverez ci-dessous une sélection de documents étudiés par les élèves lors de nos ateliers pédagogiques. Pour chacun d'eux, ce livret propose une description et une analyse documentaire.

RAPPEL DU CONTEXTE LOCAL

Le 1^{er} mai 1914, la Ville de Lyon inaugure l'exposition internationale. Celle-ci accueille dans le quartier de Gerland les peuples du monde. Alors que le guerre se prépare, les Allemands quittent leur pavillon. La population reçoit sans surprise l'Ordre de Mobilisation générale le 2 août 1914. Les hommes quittent leurs foyers par milliers.

Par sa situation géographique, Lyon reste une ville de l'arrière, une ville-transit, une ville-refuge pour les familles évacuées ou rapatriées. Elle est au cœur des échanges et des circulations de matières premières, de marchandises, de civils, de réfugiés mais aussi de blessés. C'est d'ailleurs à Lyon que la chirurgie maxillo-faciale prend son essor grâce au docteur Albéric Pont.

Enfin, la ville est aussi un centre industriel. Des usines d'armement s'y installent, comme aux futurs abattoirs de Gerland dessinés par Tony Garnier.

Document utilisé
dans les ateliers :

CYCLE 3

CYCLE 4

LYCÉE



Carte postale, 4 FI 4716

Guignol et Gnafron, en tenue de soldats, montrent le pavillon allemand de l'exposition internationale de 1914 à Lyon, déserté par les Allemands suite à la déclaration de la guerre.

Document 1 // Registre de recensement de la classe 1914

981 WP 348

NOM	RENSEIGNEMENTS DÉTAT CIVIL	SIGNALEMENT	RENSEIGNEMENTS DIVERS	REMARQUES		REMARQUES		REMARQUES		REMARQUES		REMARQUES		REMARQUES		REMARQUES		REMARQUES	
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
311 Roche	Né le 9 juillet 1894 (heure) à Yveroy canton d'Aléman département de Fribourg résidant à Yveroy canton d'Aléman département de Fribourg profession d'ouvrier fils de Jean et de Marie domiciliés à Yveroy département de Fribourg où le tuteur M domicilié à Yveroy Célibataire. - Marié. - Veuf. - Divorcé. - Nombre d'enfants :		L'inscrit est-il musicien? De quel instrument joue-t-il? Sait-il monter à cheval? Conduire et soigner les chevaux? Conduire les voitures? Est-il vélocipédiste? Est-il colombofile?	Est-il aérostier? Sait-il nager? A-t-il obtenu des prix de tir? A-t-il obtenu des prix de gymnastique? Possède-t-il le brevet de conducteur d'automobiles?															
312 Rollon	Né le 12 juillet 1894 (heure) à Yveroy canton d'Aléman département de Fribourg résidant à Yveroy canton d'Aléman département de Fribourg profession d'ouvrier fils de Jean et de Marie domiciliés à Yveroy département de Fribourg où le tuteur M domicilié à Yveroy Célibataire. - Marié. - Veuf. - Divorcé. - Nombre d'enfants :		L'inscrit est-il musicien? De quel instrument joue-t-il? Sait-il monter à cheval? Conduire et soigner les chevaux? Conduire les voitures? Est-il vélocipédiste? Est-il colombofile?	Est-il aérostier? Sait-il nager? A-t-il obtenu des prix de tir? A-t-il obtenu des prix de gymnastique? Possède-t-il le brevet de conducteur d'automobiles?															
313 Rolly	Né le 2 juin 1894 (heure) à Yveroy canton d'Aléman département de Fribourg résidant à Yveroy canton d'Aléman département de Fribourg profession d'ouvrier fils de Jean et de Marie domiciliés à Yveroy département de Fribourg où le tuteur M domicilié à Yveroy Célibataire. - Marié. - Veuf. - Divorcé. - Nombre d'enfants :		L'inscrit est-il musicien? De quel instrument joue-t-il? Sait-il monter à cheval? Conduire et soigner les chevaux? Conduire les voitures? Est-il vélocipédiste? Est-il colombofile?	Est-il aérostier? Sait-il nager? A-t-il obtenu des prix de tir? A-t-il obtenu des prix de gymnastique? Possède-t-il le brevet de conducteur d'automobiles?															
314 Romant	Né le 19 juillet 1894 (heure) à Yveroy canton d'Aléman département de Fribourg résidant à Yveroy canton d'Aléman département de Fribourg profession d'ouvrier fils de Jean et de Marie domiciliés à Yveroy département de Fribourg où le tuteur M domicilié à Yveroy Célibataire. - Marié. - Veuf. - Divorcé. - Nombre d'enfants :		L'inscrit est-il musicien? De quel instrument joue-t-il? Sait-il monter à cheval? Conduire et soigner les chevaux? Conduire les voitures? Est-il vélocipédiste? Est-il colombofile?	Est-il aérostier? Sait-il nager? A-t-il obtenu des prix de tir? A-t-il obtenu des prix de gymnastique? Possède-t-il le brevet de conducteur d'automobiles?															
315 Rogall	Né le 4 août 1894 (heure) à Yveroy canton d'Aléman département de Fribourg résidant à Yveroy canton d'Aléman département de Fribourg profession d'ouvrier fils de Jean et de Marie domiciliés à Yveroy département de Fribourg où le tuteur M domicilié à Yveroy Célibataire. - Marié. - Veuf. - Divorcé. - Nombre d'enfants :		L'inscrit est-il musicien? De quel instrument joue-t-il? Sait-il monter à cheval? Conduire et soigner les chevaux? Conduire les voitures? Est-il vélocipédiste? Est-il colombofile?	Est-il aérostier? Sait-il nager? A-t-il obtenu des prix de tir? A-t-il obtenu des prix de gymnastique? Possède-t-il le brevet de conducteur d'automobiles?															

1° Rolly	Né le 2 juin 1894 (heure) à Yveroy canton d'Aléman département de Fribourg résidant à Yveroy canton d'Aléman département de Fribourg profession d'ouvrier fils de Jean et de Marie domiciliés à Yveroy département de Fribourg où le tuteur M domicilié à Yveroy Célibataire. - Marié. - Veuf. - Divorcé. - Nombre d'enfants :	cheveux blonds yeux gris front rose nez visage orléans	L'inscrit est-il musicien? De quel instrument joue-t-il? Sait-il monter à cheval? Conduire et soigner les chevaux? Conduire les voitures? Est-il vélocipédiste? Est-il colombofile?	Est-il aérostier? Sait-il nager? A-t-il obtenu des prix de tir? A-t-il obtenu des prix de gymnastique? Possède-t-il le brevet de conducteur d'automobiles?
2° Louis Roy Maillard				
3°				

DESCRIPTION

Ce document est un tableau communal de recensement de la classe 1914 établi par la mairie du 7^e arrondissement. Il liste le nom des jeunes hommes âgés de 20 ans au 1^{er} janvier 1914, résidant dans le 7^e arrondissement, et inscrits sur la liste au titre du service militaire obligatoire.

Pour chaque homme figurent son état civil et son signalement physique. Des questions diverses servent à orienter ces futurs soldats vers leurs unités. Elles permettent de connaître des compétences particulières : capacité à tirer, à nager, à conduire des chevaux ou des voitures... ou même leur capacité à élever des pigeons voyageurs (colombophilie): les pigeons voyageurs étaient en effet utilisés pour communiquer sur de grandes distances ou pour joindre des troupes isolées.

Dans une deuxième partie, le registre fait état des motifs de demande d'exemption à faire valoir ainsi que la décision prise par le conseil de révision.

ANALYSE

Le recensement des classes (futurs conscrits de l'armée active à leur 21 ans) constitue la première étape du recrutement de l'armée.

Il est réalisé dans chaque commune et précède le conseil de révision. Ce dernier évalue les aptitudes de chacun et établit un classement : admis, exempté, réformé.

CONTEXTE

La loi du 7 août 1913 rétablit un service militaire obligatoire de 3 ans et fait passer à 28 ans la durée totale de l'obligation militaire. Au-delà de l'armée active, les classes d'hommes se répartissent en deux catégories : l'armée de réserve et l'armée territoriale.

Les réservistes sont appelés en cas de guerre au moment de la mobilisation. La mission initiale des territoriaux est d'assurer un service de garde et de police dans les villes et de défendre les places fortes. Pendant la Première Guerre, ils se sont souvent trouvés eux aussi engagés dans la bataille.

Documents complémentaires

République Française. — Préfecture du Rhône.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DES AUTOMOBILES ET DES MOTOCYCLETTES

Susceptibles de Réquisition pour le Service
DE L'ARMÉE

Le PRÉFET DU RHONE, Commandeur de la Légion d'honneur,
DONNE AVIS :

Qu'en exécution de l'art. 2 de la loi du 22 juillet 1909, les propriétaires, en nom particulier ou collectif, de voitures **Automobiles** et de **Motocyclettes** doivent, quelle que soit la nationalité de ces propriétaires, se présenter **AVANT le 1^{er} JANVIER 1918** à la Mairie de leur commune, pour faire la déclaration de **toutes** les voitures automobiles et motocyclettes en leur possession, sans aucune distinction ni exclusion, en indiquant les noms des personnes habituellement préposées à la conduite de ces voitures, lorsque ces personnes sont soumises aux obligations du service militaire.

Aux termes de l'art. 16 de la loi du 22 juillet 1909, « les propriétaires de voitures automobiles qui ne se conformeront pas aux dispositions relatives à la déclaration, au recensement et au classement des automobiles, sont passibles d'une amende de vingt-cinq à mille francs (25 à 1.000 francs). Ceux qui auront fait sciemment de fausses déclarations seront frappés d'une amende de cinquante à deux mille francs (50 à 2.000 francs). »

La publication du présent avis par affiches étant seule obligatoire, le défaut de tout autre mode de publicité ne constitue pas une excuse pour les propriétaires qui ne feraient pas de déclaration.

Pour éviter toute interprétation erronée, le public est prévenu que ce recensement est une mesure d'intérêt général prescrite par la loi et qui n'apporte, en temps normal, aucune restriction au droit de propriété et aux transactions dont les automobiles peuvent être l'objet.

Le travail ordonné tend seulement à établir un relevé exact des ressources sur lesquelles l'armée pourrait au besoin compter, *sauf le paiement d'une juste indemnité.*

Lyon, le 20 Novembre 1917.

Le Préfet du Rhône,
V. RAULT.

2077 — IMPRIMERIES REUNIES, rue Rachais, 8, Lyon. 10202

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU RHONE

RECENSEMENT GÉNÉRAL DES CHEVAUX JUMENTS, MULETS et MULES

Susceptibles de réquisition pour le Service
DE L'ARMÉE

Le PRÉFET DU RHONE, Commandeur de la Légion d'honneur,
DONNE AVIS :

Qu'en exécution de l'article 37 de la loi du 3 juillet 1877, modifiée par la loi du 27 mars 1906, et de l'article 74 du décret du 2 août 1877, sur les réquisitions militaires, les propriétaires en nom particulier ou collectif, de **Chevaux, Juments, Mulets et Mules** de tout âge et sans aucune distinction ou exclusion, doivent, quelle que soit la nationalité de ces propriétaires, se présenter, **AVANT le 1^{er} JANVIER 1918**, à la Mairie de leur commune, pour faire la déclaration de **tous** les animaux de cette nature qui sont en leur possession et en indiquer l'âge et le signalement.

Le décret du 29 septembre 1914 (art. 4) ayant temporairement abaissé d'un an la limite d'âge des chevaux et juments susceptibles d'être requis, il est signalé que les chevaux et juments qui atteindront l'âge de 4 ans en 1918 seront soumis exceptionnellement cette année au classement.

Aux termes de l'article 52 de la loi susvisée, les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules, qui n'ont pas fait de déclaration à l'époque fixée, sont passibles d'une amende de 25 à 1.000 francs, et ceux qui ont fait sciemment de fausses déclarations sont frappés d'une amende de 50 à 2.000 francs.

La publication du présent avis par affiches étant seule obligatoire, le défaut de tout autre mode de publicité ne constitue pas une excuse pour les propriétaires qui ne feraient pas de déclaration.

Pour éviter toute interprétation erronée, le public est prévenu que ce recensement est une mesure d'intérêt général prescrite par la loi, et qui n'apporte, en temps normal, aucune restriction au droit de propriété et aux transactions dont les animaux peuvent être l'objet.

Le travail ordonné tend seulement à établir un relevé exact des ressources sur lesquelles l'armée pourrait au besoin compter, *sauf le paiement d'une juste indemnité.*

Lyon, le 20 Novembre 1917.

Le Préfet du Rhône,
V. RAULT.

2473 — IMPRIMERIES REUNIES, rue Rachais, 8, Lyon. 10203

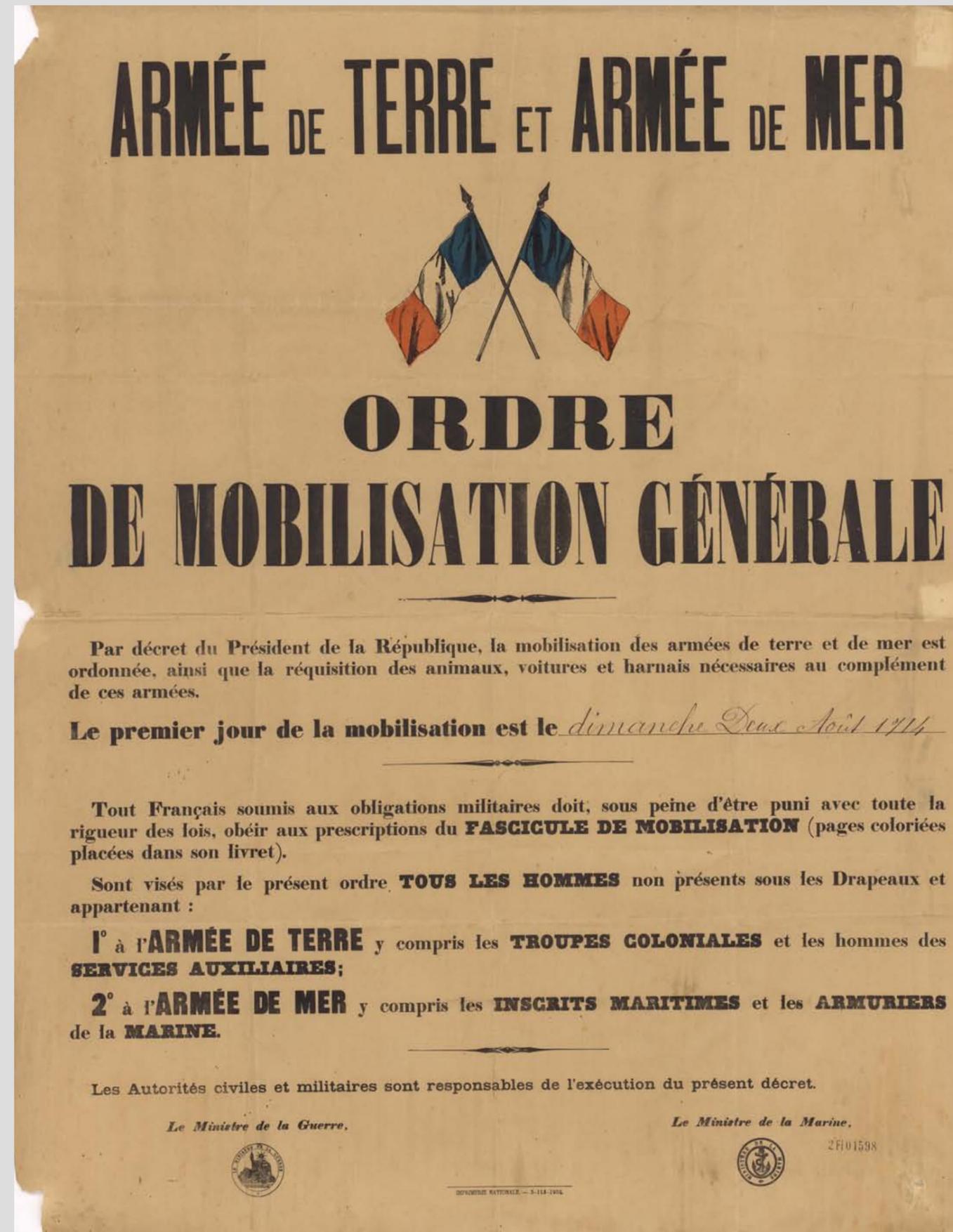
Ces deux affiches informent les propriétaires d'automobiles, de motocyclettes, de juments, de chevaux, de mules et de mulets de l'obligation d'en faire la déclaration en mairie avant le 1^{er} janvier 1918.

Ce recensement, prescrit par la loi, n'engage pas nécessairement de restriction du droit de propriété mais permet une possible réquisition par les armées. Ces documents montrent également l'importance de l'affiche comme outil de communication pour informer la population.

Affiches administratives, 1918
936 W 10202 et 936 W 10203

Document 2 // Ordre de mobilisation générale

2 FI 1598



DESCRIPTION

Cette affiche, datée du dimanche 2 août 1914, appelle à la mobilisation générale des hommes dans l'Armée de terre et l'Armée de mer. Les deux sceaux officiels en bas de l'affiche font office de signatures officielles. Ces affiches étaient placardées sur les murs de la ville afin d'appeler sous les drapeaux tous les hommes mobilisables et de prévenir de la réquisition de certains biens matériels. En dessous du titre, deux drapeaux français viennent introduire le texte officiel.

ANALYSE

Ce document officiel reproduit le décret pris par le Président de la République (Raymond Poincaré) pour réunir les hommes réservistes, y compris les troupes coloniales, sous les drapeaux de l'Armée de terre et l'Armée de mer. On constate l'absence de référence à l'Armée de l'air, qui obtiendra son indépendance en 1934.

Ces hommes réservistes (les conscrits âgés de 20 à 23 ans sont déjà enrôlés au titre du service obligatoire) se voient dans l'obligation de répondre à l'appel tel que l'exige la loi. En cas de refus, ils sont considérés comme déserteurs et risquent des peines d'emprisonnement. Pour savoir comment rejoindre son unité, chaque réserviste se réfère à son fascicule de mobilisation comportant les modalités à suivre. Ces hommes, dont le nombre est estimé à près de 3 millions, devaient ainsi renforcer les forces armées composées des militaires de carrière et des conscrits. Le texte prévoit également la réquisition de matériel de guerre comme les animaux (chevaux), les voitures et les harnais pour permettre le transport de l'artillerie. La mobilisation annonce une entrée en guerre imminente. Celle-ci est en effet déclarée le 3 août 1914 par l'Allemagne.

CONTEXTE

Le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche est assassiné à Sarajevo par un nationaliste serbe. Le 23 juillet, l'Autriche adresse un ultimatum à la Serbie. Le 30 juillet, la Russie mobilise ses troupes. La machine de guerre et le jeu des alliances se mettent en route. Raymond Poincaré, Président de la République, ordonne, par décret, la mobilisation générale. Le tocsin sonne dans toutes les communes françaises le 1^{er} août à 16 heures, annonçant l'ordre de mobilisation générale pour être, ensuite, confirmé par voie d'affichage.

En France en 1914, l'enrôlement dans les armées se fait sur le mode de la conscription selon la loi Jourdan de 1798. Les hommes âgés de 21 ans, sauf à être réformés, doivent effectuer leur service militaire pendant trois ans. Ils sont ensuite inscrits comme réservistes puis comme territoriaux. En cas de mobilisation, tous doivent rejoindre obligatoirement leurs unités de rattachement.

Document complémentaire

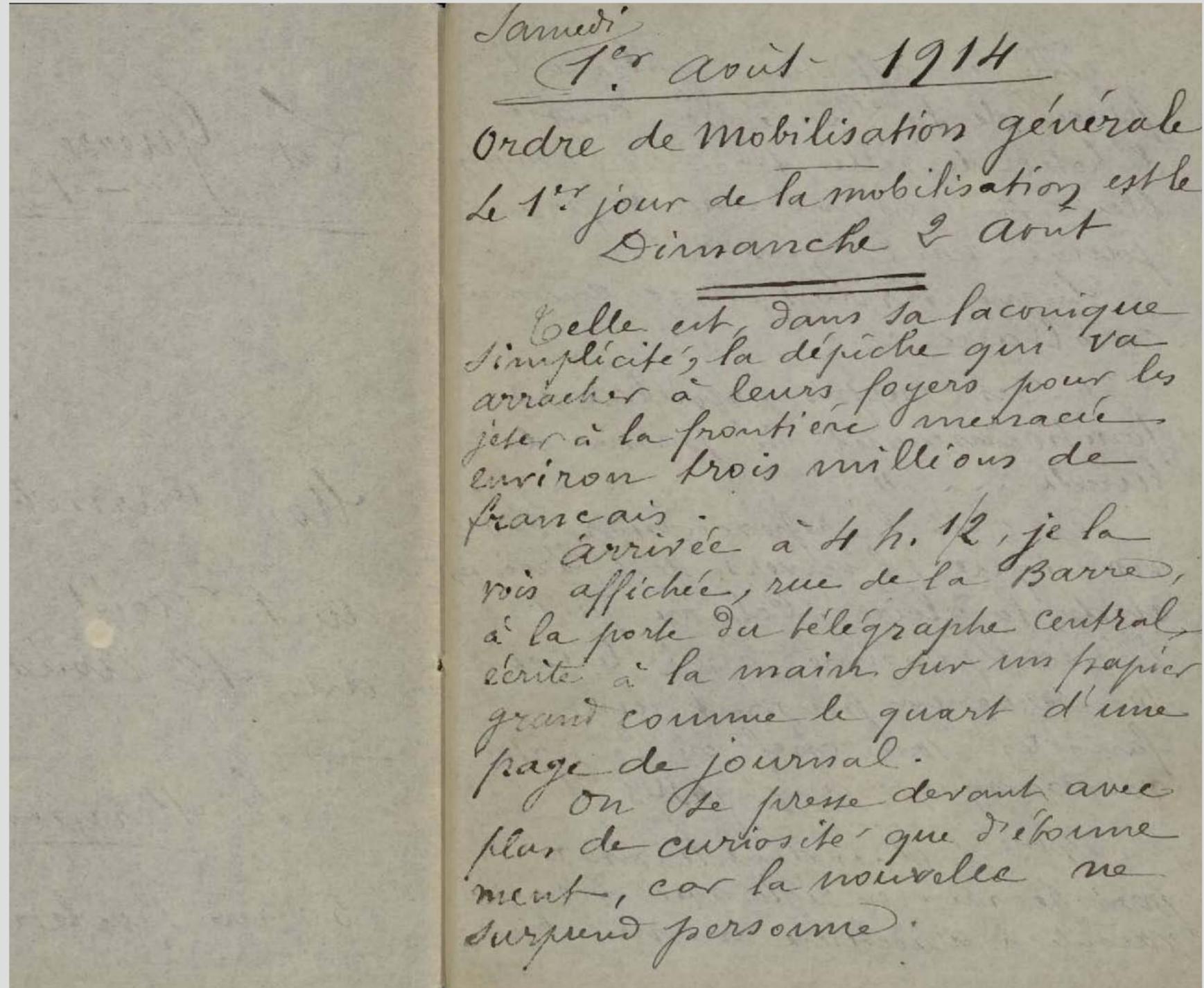
« Samedi 1^{er} août 1914

Ordre de mobilisation générale. Le 1^{er} jour de la mobilisation est le dimanche 2 août.

Telle est dans sa laconique simplicité, la dépêche qui va arracher à leurs foyers pour les jeter à la frontière menacée environ trois millions de français.

Arrivée à 4h1/2, je la vois affichée, rue de la Barre, à la porte du télégraphe central écrite à la main sur un papier grand comme le quart d'une page de journal. On se presse devant avec plus de curiosité que d'étonnement, car la nouvelle ne surprend personne.

Barthélemy Mermet, homme de l'arrière, raconte que l'ordre de mobilisation est affiché rue de la Barre (quartier Bellecour) à 4h30 de l'après-midi et recopié à la main pour duplication. La population n'est pas réellement surprise par cette nouvelle et se résigne donc à voir partir les hommes, arrachés à leurs foyers.



Document 3 // Carnet de Louis Boyer, 29 juillet 1916

HD-1 Z 1_17

JUILLET

28 VENDREDI. S. Nazaire 210-156

A Verdun
A la Vaux Rignier

Fort de TAVANNES.

JUILLET

29 SAMEDI. S. Loup 211-155

A Verdun
A la Vaux Rignier et Bois
Flumin. Bombardement
très, très violent pendant
18 Heures. Des quantités
de pertes, ainsi que le
cher Sous-Lieut. Régny.
Dimanche le 413^e d'Inf^{an}
de la 154^e Div^{is}ion vient
relayer le 1^{er} B^{at} du 29^e
temps très chaud.
Comme nourriture sucre
et chocolat.
Ma division la 46^e est
de la défense de Verdun
groupement E, C^{est} de
ce groupement le général
Paulmier.

DESCRIPTION

Ce carnet de Louis Boyer, soldat lyonnais mobilisé au sein d'une troupe de mitrailleurs, relate de façon succincte et jour après jour ses impressions, les conditions de combats et les activités sur le front et à l'arrière. Ici, il évoque la journée du samedi 29 juillet 1916 à Verdun. Face au texte, un dessin représente l'organisation des tranchées avec ses tunnels et ses boyaux.

ANALYSE

Ce document illustre la difficulté des combats et de la vie dans les tranchées, tout particulièrement à Verdun. Les hommes subissent de très lourds bombardements pendant des heures, ici 18 heures consécutives pendant lesquelles il faut faire face à la peur et à la mort. De plus, la chaleur accable les hommes et la nourriture est très limitée: les soldats reçoivent du « singe » (boîtes de conserve de viande) et épisodiquement du chocolat.

Les tranchées sont organisées selon un système de tunnels et de boyaux. Ces axes de communication permettent de rejoindre, d'approvisionner et d'évacuer la ligne de front vers les tranchées de 2^e ou 3^e ligne ou vers les espaces de logistique (radio, hôpital...).

CONTEXTE

La bataille de Verdun se déroule du 21 février au 19 décembre 1916. Les combats opposant Français et Allemands sont parmi les plus terribles et font 163 000 morts côté français et 143 000 côté allemand. Dès le premier jour, les Allemands font pleuvoir les obus sur les lignes françaises pendant des heures et l'infanterie procède par vague d'assaut dans l'espoir d'une retraite française qui n'aura pas lieu. Les Allemands profitent d'un front restreint et usent de nouvelles armes terrifiantes comme les gaz asphyxiants et les lance-flammes. Les pertes sont importantes. Offensives et replis se succèdent sans qu'aucune des deux armées ne prenne l'avantage.

Document complémentaire

Cette photographie illustre l'organisation des tranchées creusées directement dans la terre et entourées de barbelés. On distingue deux hommes armés de baïonnettes secourant un homme blessé.

Transport d'un blessé dans les boyaux de la 2^e ligne, Oise, 1917
in 1914-1918. La guerre. 150 planches artistiques de la collection personnelle du Commandant Tournassoud, ex-directeur du service photographique et cinématographique de guerre, planche 31, 1 C 501354



ARCHI
DE LA
VI

Document 4 // On ne passe pas !

2 FI 1615



DESCRIPTION

Cette affiche lithographiée signée Maurice Neumont (1868-1930, affichiste et peintre) date de 1918. Elle est commanditée par l'Union des grandes associations françaises contre la propagande ennemie à l'intention des civils.

Au premier plan, l'artiste représente un soldat français portant un uniforme en haillons et embourbé. Il se tient au coeur d'un no-man's land, entouré des fils barbelés. L'homme porte un casque, un masque couvre son visage émacié au regard absent, ses mains décharnées tiennent une baïonnette. Autour de son cou pend un masque à gaz, alors qu'à ses pieds gisent un obus, un casque et une arme. A l'arrière plan, un paysage complètement dévasté dévoile une ville incendiée où l'on aperçoit les tours en ruine de la cathédrale. Dans le ciel enfin se dégage le slogan « On ne passe pas ! 1914-1918 ». En bas de l'affiche, un texte adressé à la population vient compléter le propos et appelle à garder confiance et à continuer le combat.

ANALYSE

La représentation du soldat dépeint un univers de combat et de vie extrêmement difficile. Le soldat semble épuisé, ses yeux sont creusés, son regard est absent, ses vêtements sont en lambeaux. Il subit de terribles bombardements et doit faire face à la mort de ses camarades. Les barbelés et l'état boueux nous signalent qu'il est dans les tranchées à quelques mètres de l'ennemi. L'usage du marron/kaki accentue cet aspect de désolation, de violence et rappelle la dureté et la longueur des combats. Pourtant, l'homme reste debout, digne, bien droit et stable sur ses jambes. Sa taille occupe les 3/4 de l'affiche et il bloque l'ennemi avec sa baïonnette. Malgré son état, il est toujours prêt et apte à combattre, il n'abandonne pas, il est déterminé à vaincre et se battra pour cela jusqu'au bout. Cette posture est appuyée par le texte en arrière-plan « On ne passe pas » mais aussi par le choix de la contre-plongée qui met l'homme en avant et lui garantit une position centrale dominante.

A l'arrière-plan, le paysage désolé de ruines renvoie aux villes et villages entièrement détruits par la guerre et aux conséquences subies par leurs habitants. Même les arbres sont calcinés, il ne reste plus rien. Le tout baigne dans des couleurs rouge-orangé évoquant les incendies, la fumée mais aussi les gaz asphyxiants, la mort et le sang.

En bas, le texte donne la parole au soldat « Par deux fois j'ai tenu et vaincu » : il a déjà connu les batailles, les combats et les morts mais il continue toutefois à se battre pour une victoire. « La sournoise offensive de la paix blanche va t'assaillir à ton tour, comme moi tu dois tenir et vaincre, sois fort et malin ». La paix blanche est un arrêt immédiat des combats sans nations victorieuses. Plusieurs tentatives sont faites durant la Première Guerre, mais toutes échouent. Ici, elle est présentée comme une hypocrisie. Devant le recul des Allemands dans les derniers mois de la guerre, on pense que l'Allemagne pousse à cette paix blanche car elle est en mauvaise posture face à ces ennemis et elle veut ainsi s'éviter une défaite. Il est hors de question de céder et tous continuent à se battre pour la victoire. Si le soldat a su braver de tels moments, le civil se doit lui aussi de tenir et d'avoir confiance, même si, au fond, il souhaite la fin de cette guerre interminable dans l'espoir d'un retour des hommes au foyer.

CONTEXTE

Au cours de la guerre, et devant l'enlisement des parties, plusieurs responsables politiques tentent d'imposer une « paix blanche », c'est-à-dire une paix sans vainqueur ni vaincu dont les clauses n'avantagent aucun des adversaires. C'est notamment le cas du président américain Wilson et du pape Benoît XV, mais toutes ces tentatives de conciliation ont échoué car si la paix blanche ne donne personne vainqueur, elle ouvre néanmoins sur des négociations. Lors de la Première Guerre, les discussions portent principalement sur le sort de certains territoires clés (indépendance de la Belgique, récupération de l'Alsace et de la Lorraine pour la France....). Devant la méfiance des autorités et l'engagement flou des Allemands quant à l'avenir de ces territoires, ces pourparlers n'aboutissent pas. De plus, il est difficile à la Triple-Entente de céder alors que, depuis le début, la propagande justifie cette guerre de droit face à la « barbarie » et la brutalité allemandes.

Document complémentaire

Le soldat représenté ici est jeune, plein d'entrain, en marche, souriant. Il appelle les hommes à le suivre. La composition en diagonale marque l'énergie et l'enthousiasme du personnage, sa confiance dans la victoire. Son uniforme est en bon état, propre, rien ne transparaît des conditions de vie dans les tranchées. La victoire semble à portée de main. Contrairement à l'image réaliste du soldat dépeinte sur l'affiche précédente, Abel Faivre nous dresse ici une version idéalisée du poilu.

Le texte inscrit en arrière-plan « On les aura » renvoie au mot d'ordre prononcé par le général Philippe Pétain à Verdun en 1916, qui pour redonner confiance à ses hommes proclame: « Courage, on les aura ! ».

Affiche du 2^e emprunt de la Défense nationale,
Abel FAIVRE (1867-1945), affichiste et caricaturiste. 1916
2 FI 1635



Document 5 // Comité de l'or

2 FI 1641



DESCRIPTION

Cette affiche lithographiée de 1915 est réalisée par Antoine Barbier (1859-1948), peintre et illustrateur lyonnais et imprimée par la société Camis à Paris. Au centre, un soldat allemand doté du casque à pointe et de l'uniforme kaki ploie sous les obus qui lui tombent dessus et qui surgissent d'un sac de pièces d'or. Son arme est pleine de sang, le rouge est d'ailleurs repris par petites touches, notamment sur la signature de l'affichiste. Son costume est déchiré par endroit, les bottes sont boueuses, l'homme regarde effrayé, la bouche ouverte, ces obus qui arrivent tout près de lui. Il s'appuie sur son sabre mais perd l'équilibre, il est surpris.

A l'arrière plan se déroule une scène de bataille. Des silhouettes d'hommes et de canons se détachent sur un fond d'herbes hautes. On aperçoit même un soldat tomber sous le feu ennemi. Un nuage gris surplombe l'ensemble. Le texte simple se détache en deux parties et appelle à verser de l'or pour la patrie.

ANALYSE

L'ensemble de la composition plonge le lecteur dans la réalité de la violence des combats. Au registre supérieur, un sombre nuage rappelle la durée des combats, la fumée des canons et des gaz asphyxiants. Un ciel orangé incendiaire rend l'atmosphère lourde. Toutefois, un bout de ciel bleu semble se dégager à l'horizon. Au centre de l'affiche, le soldat allemand s'appuie sur son sabre sanguinolent. L'homme vient sûrement de tuer son ennemi avec son arme, pourtant il est effrayé. Mis en avant par sa taille et son positionnement central dans le dessin, son visage exprime la terreur, on le voit faiblir, prêt à tomber sous la pluie d'obus qui lui arrivent dessus, à quelques centimètres. Derrière lui se dresse un mur de canons. Mais loin de le protéger, celui-ci est aussi soumis aux attaques. Les marques de sang sur la tenue militaire et sur le sol évoquent la mort alentour et la barbarie des combats.

Des obus sortent d'un sac rempli de pièces d'or, c'est l'argent des civils invités à participer à l'effort de guerre. A défaut de combattre, ils peuvent participer financièrement. Cela reste indispensable à l'Etat pour acheter armes, munitions et matériel de guerre. Ils agissent ainsi pour la patrie et contribuent à la victoire.

CONTEXTE

Avec une guerre qui dure plus longtemps que prévu, la question économique se pose rapidement. En plus des prêts et de l'augmentation de la monnaie en circulation, l'Etat lance quatre campagnes d'emprunts. Il a besoin de financer les combats, d'armer et de nourrir les soldats. Alors que ces derniers combattent, l'arrière sert le pays en le soutenant financièrement. A cette occasion, les affiches se multiplient et vantent les journées d'hommage et de soutien aux poilus organisées à travers le pays. Les auteurs usent pour cela d'allégories et de références aux mythes pour convaincre la population.

Document complémentaire

Cette affiche est dessinée à l'occasion du 2^e emprunt de la Défense Nationale en 1916. Le peuple français (paysans, ouvriers, bourgeois, hommes, femmes et enfants) vient en procession déposer aux pieds de Marianne l'argent récolté. C'est « l'armée de l'épargne » qui soutient l'armée combattante.

Derrière Marianne, enveloppée du drapeau tricolore, se détache en surplomb La Marseillaise ou Départ des Volontaires en 1792 sculptée par François Rude sur l'Arc de Triomphe en 1836. Cette Victoire ailée et casquée appelle, dans un mouvement dynamique, les soldats et le peuple à s'unir dans un même but : la victoire sur l'ennemi.

Affiche du 2^e emprunt de la Défense nationale,
Affiche d'Alcide ROBAUDI, 1916
2 FI 1634



Document 6 //
Fiche de soldat blessé

115 II 54

20800

Morin Louis

Sergent 44^e Bataillon de Ch. à pied
9^e C^{ie}
Sépôt - à Genry
Saône et Loire

Représentant de commerce 5^e chez son père
" Mr. Morin / rue Grenier Saint-Lazare "

né le 9 Mars 1882 à Paris (4^e arr^t)
fils de Louis Lucien et de Céline Prévot.
veu 8 heures

Blessé le 2 Avril 1916 à Douaumont
(Verdun) par éclats d'obus à la figure
plaie de la face avec écrasement maxillaire
gauche, dents incluses en haut et en bas.

Croix de guerre - 2 citations.

Entré au Dispensaire le 1 Mars 1917
Sorti 31 Juillet 1917 Hôtel Dieu

DESCRIPTION

Ce document manuscrit est la fiche nominative d'un soldat blessé et soigné au dispensaire général de Lyon. Il s'agit du soldat Louis Morin, sergent du 44^e Bataillon de chasseurs à pied entré à l'Hôtel-Dieu le 1^{er} mars 1917 et sorti le 31 juillet 1917.

ANALYSE

Ce document relève du fonctionnement de l'administration hospitalière. Il nous apprend que le soldat Morin, né en 1882, a été blessé à Douaumont sur le champ de bataille de Verdun le 2 avril 1916. Il a été touché au visage par des éclats d'obus, provoquant une plaie de la face avec écrasement de la narine gauche et perte de ses dents. Le document signale également que Louis Morin est décoré de la Croix de guerre avec deux citations. Cette décoration militaire récompense une conduite exemplaire pendant la guerre. Elle est souvent décernée aux blessés de guerre mais aussi à des aumôniers, des ambulanciers ou des civils.

CONTEXTE

Cette guerre de tranchées est marquée par de terribles conditions de combats pour les soldats qui doivent faire face de près à l'ennemi et subir pendant des jours les bombardements, ou la terreur de nouvelles armes tels que les lance-flammes ou les gaz asphyxiants. Elle provoque ainsi des blessures d'une très grande gravité, souvent au visage (pour près de 14% des blessés). Les soldats se retrouvent mutilés. Ce sont les « gueules cassées ».

Ce nouveau type de blessures est pris en charge par des centres spécialisés où les médecins doivent innover pour traiter ces patients. De nouvelles techniques voient le jour avec la réalisation de greffes et de prothèses. Lyon joue un rôle important dans ce domaine avec plusieurs hôpitaux dont le centre de chirurgie maxillo-faciale du dentiste Albéric Pont (1970-1960) créé dès 1914. A Lyon toujours, Auguste Lumière, bénévole à la tête du service radiographique, continue ses recherches. Il découvre les propriétés du persulfate de soude qui soulage les blessés et met au point un nouveau pansement : le tulle gras. Imprégné de vaseline, il empêche l'adhérence entre la plaie et les compresses.

Document complémentaire

BULLETIN DE DÉGÈS
DÉLIVRÉ
à titre de simple
renseignement

VILLE DE VESOUL

Le *Six Septembre* 1914, est décédé à Vesoul
le nommé *Gailliard Louis Marc*
né le *Quinze Février* 1893 à *Lyon 2^e Arr^t Rhône*
profession. *Soldat au 14^e Rég^t d'Infanterie*
domicile *au même lieu 3^e arrondissement*
fil^s de *Louis Antoine Gailliard*
et de *Lucie Louise Chapeyre* son épouse même domiciliée
épou ou veu de *Célestine*
ainsi qu'il résulte de son acte de décès en date du *sept Septembre 1914*
A Vesoul, le *9 Juin* 1932 1932-.

Mort pour la France

Demande par son oncle
M^r Luquet 206 D^e de R
de M^r M^r L^r L^r Lyon-

Le Maire,
E. Coqueret

2893-1931 - Vesoul. Anc. Imp. Cival

Louis Gaillard, soldat au 14^e Régiment d'Infanterie, est mort le 6 septembre 1914. L'indication « Mort pour la France » signifie qu'il est mort en combattant pour la patrie. Cette mention créée par la loi du 2 juillet 1915 est attribuée dès lors que le décès est imputable à un fait de guerre, que ce décès soit survenu pendant le conflit ou ultérieurement. Il rend hommage aux combattants et aux victimes civiles de la guerre.

A Lyon, les noms des Lyonnais morts pour la France figurent sur le monument aux morts dessiné par Tony Garnier et érigé sur l'île aux cygnes au Parc de la Tête d'Or.

Bulletin de décès de Louis Gaillard
1023 WP 03

Document 7 // Emprunt de la Libération

2 FI 1665

EMPRUNT DE LA LIBÉRATION
ON SOUSCRIT à LA
BANQUE d'ALSACE et de LORRAINE

Article 1^{er}
LES ARMÉES ET LEURS CHEFS
le GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE
le citoyen Georges CLEMENCEAU
Président du Conseil
et Ministre de la Guerre
le Maréchal FOCH
généralissime des armées alliées
ONT BIEN MÉRITÉ DE LA PATRIE



Entrée des Français à Strasbourg

à STRASBOURG Rue de la Nuée bleue. à PARIS 4^{bis} Place des Victoires
COLMAR. ÉPINAL. METZ. MULHOUSE. NANCY. VITRY-LE-FRANÇOIS
Altkirch. Homécourt-Jœuf. Masevaux. Saint-Dizier.
Clermont en Argonne. Lubroque-Schirmeck. Neufchâteau. Sainte-Marie-aux-Mines.
Commercy. Longwy. Sarrebourg. Fûppes.
BALE et GENÈVE. Verdun.

2 FI 1665

DESCRIPTION

Cette affiche lithographiée est l'oeuvre d'Hansi (1873-1951), dessinateur, aquarelliste, caricaturiste et est imprimée par la société Lapina à Paris en 1918. Dans un cadrage resserré au coeur de la ville de Strasbourg, défilent habitants et soldats français venus fêter la libération de l'Alsace et de la Lorraine. Tout le monde semble heureux, les enfants courent, saluent, portent les drapeaux français et les costumes traditionnels. On voit toutefois dans le coin gauche qu'un père et son fils allemands en costume gris-vert et chapeau tyrolien fuient, une horloge à la main. Les rues pavées baignent dans des couleurs vives et lumineuses, le soleil brille sur la ville. La foule des habitants vient saluer les troupes aux fenêtres. On plante même un drapeau français sur la cathédrale qui semble surgir et imposer sa démesure. La ville idéalisée reprend le modèle architectural à colombages. La légende « Entrée des Français à Strasbourg » confirme d'ailleurs la localisation de la scène. Entourant l'image, le texte donne toutes les indications nécessaires à la souscription pour l'emprunt de la Libération.

ANALYSE

Strasbourg est en liesse, elle vient d'être reprise le 21 novembre 1918 par les troupes et retourne dans le giron français après avoir été occupée par les Allemands. La région baigne de nouveau dans la lumière, dans la joie de retrouver sa patrie. Les deux Allemands en bas à gauche fuient la ville avec une horloge: cet objet est une caractéristique souvent reprise par Hansi pour ridiculiser les Allemands. Mais presque personne ne fait attention à eux, l'heure est à la fête. Seuls quelques soldats, dont celui portant un tambour au premier plan, semblent sourire devant cette fuite, signe de la victoire. Pourtant, cette liesse ne fut probablement pas si générale et les appréhensions tant du côté des troupes françaises que de la population alsacienne et lorraine existaient. Ces régions étant annexées depuis une quarantaine d'années, chacun se demande comment va se passer ce retour. Les Allemands sont expulsés en nombre et des commissions de triage sont mises en place pour évaluer le degré de francophilie des habitants. Cette iconographie stéréotypée de l'Alsace et de la Lorraine (cathédrale, costumes...) est utilisée pour justifier la guerre et poursuivre la lutte jusqu'au bout. C'est un devoir patriotique de se battre pour ce bout de territoire.

CONTEXTE

Le quatrième emprunt, dit de la Libération, est voté le 19 septembre 1918 et lancé avant et après l'Armistice (20 octobre puis 24 novembre). L'Allemagne semble alors ne plus pouvoir gagner les hostilités, les Alliés ayant percé le front au printemps 1918. Dans les derniers mois, l'Alsace-Lorraine est au coeur de la propagande.

Avec le retour de l'Alsace-Lorraine se pose la question de son administration, après 40 ans passés sous domination allemande.

Document complémentaire

De nouveau, la reconquête de l'Alsace-Lorraine est présentée comme un objectif de guerre. Celui-ci est rendu d'autant plus légitime que les deux femmes, habillées des costumes traditionnels, embrassent le drapeau français, signe de leur profond attachement au pays.

Affiche d'Henri Royer, 1918. Imp. Lapina.
2 FI 1612



Documents 8 //

Usine de matériel de guerre

4 FI 4812 - 4 FI 4781



L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
Usine de Matériel de Guerre de Lyon



44. Un Contrôle d'une pièce de fusée



L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
Usine de Matériel de Guerre de Lyon



3. Vue du Bureau d'embauche

DESCRIPTION

Ces deux cartes postales ont été imprimées pendant la Première Guerre mondiale. Elles se complètent puisqu'elles montrent toutes deux l'usine de matériel de guerre de Lyon « L'Eclairage électrique ». La première nous dévoile l'activité à l'intérieur de l'usine : on y voit plusieurs femmes travailler au contrôle des munitions (pièces de fusée). La deuxième carte montre le bureau d'embauche. Les femmes y sont une nouvelle fois très présentes alors même qu'un panneau « embauche hommes » est visible au dessus de la première porte. A l'arrière-plan, on distingue le bâtiment: il s'agit bien sur de l'actuelle Halle Tony Garnier, située dans le 7^e arrondissement de Lyon.

ANALYSE

Ces deux documents font référence au travail des femmes pendant la guerre et particulièrement au travail des femmes en ville. Avec le départ des hommes, l'économie agricole et ouvrière se retrouve en manque de main d'œuvre. Comme le conflit perdure, les femmes pallient l'absence des hommes et travaillent dans les usines. Elles y produisent des pièces d'armement, d'où le surnom de « munitionnettes ».

Sur la première carte, les femmes souriantes semblent satisfaites de leurs conditions. Or, le contexte de guerre justifie souvent de longues journées de travail, voire un travail de nuit, ainsi que des salaires moins importants que ceux des hommes. Elles sont les unes à côté des autres, selon le principe du travail à la chaîne. Cette organisation permet de faire face au manque de formation des femmes en mécanisant des gestes routiniers.

CONTEXTE

Avant le conflit, plus d'un tiers des femmes françaises travaillent déjà. Néanmoins, leur rôle reste cantonné à quelques métiers. En 1914, avec le départ des hommes sur le front, certaines dirigent les exploitations agricoles avec l'aide des enfants. Puis, le conflit s'enlisant, les usines se mettent à recruter des femmes, tandis que d'autres se forment pour devenir infirmières et soigner les blessés qui se comptent par milliers. Ce rôle de soutien s'illustre aussi avec les « marraines de guerre ». Ces femmes écrivent des lettres, envoient des colis aux soldats, visitent les blessés dans les hôpitaux. A la fin de la guerre, les femmes sont appelées à retourner à leurs anciennes occupations et sont renvoyées en masse des usines.

Document complémentaire

Cette affiche reprend l'annonce du Président du Conseil René Viviani faite à « ceux qui restent », qui concerne essentiellement les femmes et les enfants.

En ce début de guerre, le gouvernement s'inquiète avant tout de la production agricole. Il appelle donc fermement les femmes à reprendre le travail du mari, père, frère ou fils pour assurer, aidées de leurs enfants, l'approvisionnement de la population et des soldats.

Appel de René Viviani, Président du Conseil « à ceux qui restent », 1914
6 FI 5683

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  PRÉFECTURE DU RHONE

A CEUX QUI RESTENT

La Guerre a été déchaînée par l'Allemagne, malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre pour maintenir la Paix.

A l'appel de la Patrie, vos Pères, vos Fils et vos Maris se sont levés et demain ils auront relevé le défi.

Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée ! le temps des vendanges est proche ! Au nom du Gouvernement de la République, au nom de la Nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul et non leur courage dérobe au combat. Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes et de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine. Vous ne pouvez pas rendre à la Patrie un plus grand service.

Ce n'est pas pour vous, c'est pour Elle que je m'adresse à votre cœur, il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière, avec l'indépendance du pays, la Civilisation et le Droit. Debout donc, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie !

Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille, préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés. Il n'y a pas, dans ces heures graves, de labeur infime. Tout est grand qui sert le pays. Debout ! A l'action ! Au labeur ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

Pour le Gouvernement de la République,
Le Président du Conseil des Ministres,
René VIVIANI.

31341 — IMPRIMERIES REUNIES, rue Rachais, 8, Lyon. 6FI05683

POUR ALLER PLUS LOIN

De multiples ressources sont disponibles pour traiter l'histoire de la Première Guerre mondiale dans une approche transversale. Parmi les plus documentées, vous trouverez ci-dessous quelques sites internet spécialisés.

RESSOURCES GENERALISTES

ARCHIVES DE LYON

Découvrez le mini-site des Archives de Lyon sur la Première Guerre mondiale. Tous les deux mois, de nouveaux documents de nos fonds viennent enrichir le site et donner un éclairage différent sur le conflit. A partir de septembre 2017, vous pourrez également consulter le film «les carnets de Barthélémy Mermet» ainsi que le webdocumentaire associé.

<http://www.archives-lyon.fr/archives/sections/fr/centenaire1gm/>

LA MISSION DU CENTENAIRE

Créée en 2012 par le gouvernement, la mission du Centenaire coordonne les commémorations du centenaire de la Grande Guerre. Vous y trouverez une liste d'ouvrages, d'expositions ainsi que des documents d'archives de la période. Un espace pédagogique est spécifiquement dédié aux enseignants.

<http://centenaire.org/fr>

<http://centenaire.org/fr/espace-pedagogique>

VISITE VIRTUELLE DE L'EXPOSITION « 14-18 SUR TOUS LES FRONTS »

Cette exposition organisée en 2014 par la Bibliothèque municipale de Lyon retrace l'histoire de Lyon dans la guerre. La visite virtuelle propose quelques textes synthétiques sur le sujet et offre la possibilité de consulter une cartographie interactive, les fonds liés à cette période, ainsi que des enregistrements de colloques ou de rencontres programmés à cette occasion.

<http://www.bm-lyon.fr/expositions-en-ligne/14-18-lyon-sur-tous-les-fronts/>

LES MONUMENTS COMMÉMORATIFS

Les monuments commémoratifs (ex. site de Tony Garnier sur l'île aux cygnes au Parc de la Tête d'Or) sont très nombreux dans nos communes et peuvent présenter une première approche de la guerre pour les élèves.

<http://monuments.centenaire.org/cartographie/>

POUR ALLER PLUS LOIN / CYCLE 3

LITTERATURE et BANDE DESSINEE

La Guerre des Lulus, tome 1 : La Maison des enfants trouvés : 1914 - Casterman.

Lucas, Lucien, Luigi et Ludwig sont quatre pensionnaires de l'orphelinat de l'abbaye de Valencourt en Picardie. Tout le monde les surnomme les Lulus. En cet été 1914, l'instituteur est appelé comme tant d'autres sous les drapeaux. Bientôt, le fracas de l'artillerie résonne dans le ciel d'été.

Quand ils avaient mon âge, tome 7 : Petrograd, Berlin, Paris 1914-1918 : Les étendards sanglants se levaient - Autrement Jeunesse.

Les auteurs racontent la Grande Guerre à travers le regard de trois enfants, Sergueï à Petrograd, Ernst à Berlin et Émile à Paris.

VIDEOS et THEATRE

C'est pas sorcier 27 « Les Poilus »

Fred et Jamy retracent les conditions cauchemardesques dans lesquelles les poilus de la Grande Guerre ont vécu, en s'appuyant sur une reconstitution historique de la vie dans les tranchées et sur la lecture de lettres de soldats.

Lettres de Poilus, lettres de la guerre 1914-1918, DVD

Cette pièce de théâtre met en scène les lettres de poilus collectées suite à un appel de Jean-Pierre Guéno, directeur des éditions de Radio France en 1998.

Le spectateur entre dans l'imaginaire d'une femme qui retrouve des souvenirs de son grand-père. La pièce montre la souffrance individuelle face à l'insouciance des officiers ou à l'incompétence des chefs militaires. Les décors et les costumes sont signés par l'artiste Enki Bilal.

CONCOURS NATIONAL

LES PETITS ARTISTES DE LA MÉMOIRE

Ce concours pluridisciplinaire est organisé par l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre à destination des élèves de CM1-CM2. La classe choisit un soldat de la guerre et part sur ses traces à travers des témoignages et des documents d'archives. C'est ensuite au tour des élèves de s'en approprier l'histoire en réalisant une production artistique à base d'écrits, dessins, poèmes, vidéos.

<http://www.onac-vg.fr/fr/missions/concours-scolaires-memoire-combattante/>

POUR ALLER PLUS LOIN / CYCLE 4

LITTERATURE et BANDE DESSINEE

« *La chambre des officiers* », roman de Marc Dugain

Ce livre, également mis en scène au cinéma, raconte l'histoire d'un soldat défiguré par un éclat d'obus, une illustration de cette génération de « gueules cassées ».

« *C'était la guerre des tranchées* », bande dessinée de Jacques Tardy, 1993.

Le dessinateur livre, par histoires courtes, le quotidien des soldats engagés dans la guerre. L'histoire écrite en collaboration avec l'historien Jean-Pierre Verney se distingue donc par une approche historique.

A voir aussi : d'autres oeuvres de Tardy prennent pour toile de fond la Première Guerre mondiale: « *Trou d'obus* », « *La véritable Histoire du soldat inconnu* », « *Putain de guerre* »...

CINEMA et THEATRE

Lettres de Poilus, lettres de la guerre 1914-1918, DVD

Cette pièce de théâtre met en scène les lettres de poilus collectées suite à un appel de Jean-Pierre Guéno, directeur des éditions de Radio France en 1998.

Le spectateur entre dans l'imaginaire d'une femme qui retrouve des souvenirs de son grand-père. La pièce montre la souffrance individuelle face à l'insouciance des officiers ou à l'incompétence des chefs militaires. Les décors et les costumes sont signés par l'artiste Enki Bilal.

Un long dimanche de fiançailles, film de Jean-Pierre Jeunet, 2004

L'histoire : envoyé dans les tranchées, Marech est condamné à mort pour l'exemple après une mutilation volontaire de la main. Abandonné dans le no man's land, il est laissé pour mort. Mais Mathilde, persuadée qu'il vit toujours, tentera tout pour le retrouver. Une partie du film se passant dans les tranchées, il dépeint les conditions de vie et l'environnement des soldats, la proximité du no man's land séparant les lignes ennemies. Il permet aussi d'évoquer l'aspect psychologique des soldats confrontés sans cesse à la mort et à la violence et à la répression exercée par les autorités.

Les sentiers de la gloire (Paths of Glory, 1957) de Stanley Kubrick

L'histoire : en 1916, le général français Broulard ordonne au général Mireau de lancer une offensive contre une position allemande imprenable. Au moment de l'attaque, les soldats tombent par dizaines et leurs compagnons, épuisés, refusent d'avancer. Ce film est non seulement intéressant pour être l'oeuvre d'un réalisateur majeur, mais il évoque également une autre dimension de la Grande Guerre avec les mutineries fortement réprimées par l'armée. L'oeuvre peut ainsi introduire la question de la censure, de l'antimilitarisme et de la mémoire. Dans ce sens, il peut être mis en rapport avec la «Chanson de Craonne », chanson contestataire interdite par le commandement.

PEINTURE

La peinture européenne est bien évidemment marquée par ce terrible conflit, certains artistes mettant en avant la guerre totale, d'autres l'horreur des combats, le tout dans un contexte artistique en plein questionnement. Dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts mais également en complément des documents historiques, nous vous proposons une sélection d'oeuvres.

Edouard Vuillard, Usine de fabrication d'armement à Lyon, 1916.

A la demande de la famille Lazare Lévy, l'artiste peint deux toiles « les tours » et « la Forge » représentant les usines d'armement à Lyon, ainsi que les ouvriers/ouvrières qui y travaillent.

E. Vuillard y représente l'architecture colossale, métallique dans un camaïeu de gris-bruns mêlant machines et hommes, évoquant un travail répétitif, découpé, dans un environnement qu'on imagine bruyant et pénible.

Fernand Léger, La partie de cartes, 1917, huile sur toile

Cette toile au très grand format (129 x 193 cm) évoque a priori une scène anodine de jeux de cartes entre soldats. Mais F. Léger en profite pour y intégrer une vision de l'homme-machine. Les personnages sont faits de cônes, de barres métalliques, de formes géométriques et semblent dénués d'individualité.

Félix Vallotton, Verdun, tableau de guerre interprété, projections colorées noires, bleues et rouges, terrains dévastés, nuées de gaz, 1917, huile sur toile

Influencé ici par les cubistes et les futuristes, F. Vallotton livre une vision synthétique de Verdun où les armes, les obus, les gaz prennent toute la place dans un paysage dévasté et apocalyptique. La figure humaine y est totalement absente. Seuls des obliques colorées évoquent la suffocation, le bruit, les pluies d'obus fragmentant un paysage en flamme.

POUR ALLER PLUS LOIN / LYCÉE

LITTERATURE et BANDE DESSINEE

« *La Grande guerre de Charlie* », bande-dessinée britannique de Pat Mills et Joe Colquhoun. - Ed. Delirium, 1979-1988. 5 volumes parus.

Cette série a d'abord été publiée dans le magazine hebdomadaire *Battle* au Royaume-Uni, dont elle fut le plus grand succès. Elle est considérée à ce jour comme l'une des meilleures bandes dessinées de guerre et relate le quotidien du jeune Charlie Bourne, adolescent de 16 ans qui, entraîné dans l'élan patriotique général, se porte volontaire pour s'engager dans l'armée britannique pendant la Première Guerre mondiale.

Comme pour l'oeuvre de Tardy, les auteurs s'appuient sur un travail de documentation extrêmement minutieux complété par un trait dense et immersif.

« *La Der des der* », bande-dessinée illustrée par Jacques Tardi et inspirée du roman du même nom de Didier Daeninckx, Editions Casterman, 1997.

Sur fond d'enquête policière dans les années 20, l'ouvrage livre le témoignage d'un poilu sur la guerre, une guerre cauchemardesque où se mélangent gueules cassés et lâches.

CINEMA

Les Sentiers de la gloire (Paths of Glory, 1957) de Stanley Kubrick

L'histoire : en 1916, le général français Broulard ordonne au général Mireau de lancer une offensive contre une position allemande imprenable. Au moment de l'attaque, les soldats tombent par dizaines et leurs compagnons, épuisés, refusent d'avancer.

Ce film est non seulement intéressant pour être l'oeuvre d'un réalisateur majeur mais il évoque également une autre dimension de la grande guerre avec les mutineries fortement réprimées par l'armée. L'oeuvre peut ainsi introduire la question de la censure, de l'antimilitarisme de la mémoire. Dans ce sens, il peut être mis en rapport avec la «Chanson de Craonne», chanson contestataire interdite par le commandement.

A l'ouest rien de nouveau (All Quiet on the Western Front, 1930) de Lewis Milestone

L'histoire : ce film, tiré du roman d'Erich Maria Remarque publié en 1929, raconte l'histoire d'un jeune engagé volontaire allemand Paul Bäumer entraîné dans la guerre avec ses autres camarades lycéens par son professeur. Il déroule devant le spectateur un regard sobre sur la guerre, les amitiés, la vie à l'arrière, le regard sur l'ennemi et l'horreur des combats dans les tranchées.

Ce film tourné peu après la guerre offre un regard réaliste bien que romancé de la guerre, car le roman est lui-même écrit par un jeune volontaire allemand engagé. La construction du film offre de belles scènes sur les paysages de no man's land avec un regard distancié. Ainsi, la guerre semble se dérouler selon un certain recul, celui des officiers dictant les stratégies sans être confrontés à la réalité quotidienne du front.

ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

1, place des Archives
69002 Lyon
tél. 04 78 92 32 50
www.archives-lyon.fr

ACCÈS

Gare – Lyon Perrache
Métro A - arrêt Perrache
Tramway T1 - arrêt Suchet
Tramway T2 - arrêt Perrache

RESSOURCES EN LIGNE

Les Archives de Lyon proposent de nombreuses ressources en ligne que vous pouvez exploiter à des fins pédagogiques.

Consultez près de 12.000 cartes postales, des collections d'affiches et les plans de Lyon dans la rubrique «archives en ligne ».

Explorez le mini site dédié à la Première Guerre mondiale : 14-18 Lyon dans la guerre et découvrez, à partir de septembre 2017, le film « les carnets de Barthélémy Mermet » et le webdocumentaire associé.

Revisitez les expositions grâce aux expositions virtuelles.

Et retrouvez toute l'actualité des Archives de Lyon en vous abonnant à la « Lettre d'info » ou sur facebook (www.facebook.com/archivesdelyon).

RENSEIGNEMENTS/RÉSERVATIONS

Les réservations s'effectuent par mail auprès du service de médiation culturelle
archivesexpo@mairie-lyon.fr

MODALITÉS PRATIQUES

Possibilité d'accueil du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Nos activités sont gratuites.

Les élèves restent sous la responsabilité des enseignants pendant les activités. Un accompagnateur supplémentaire est souhaitable pour l'accueil de classes entières.

La réservation doit intervenir au moins 3 semaines à l'avance.

